

# L'Info Prinquelaise

## Sommaire

Édito	2
Vie municipale	3-7
Infos diverses	7-8
Bibliothèque municipale	9
Dossier : Le P.L.U. de la commune	10-11
C.C.L.S.	12
Associations	13-15
En bref	15
Agenda	4 <sup>e</sup> de couverture



# Le mot du Maire

2010, dixième année du vingt et unième siècle ...

Déjà...

On ne voit pas le temps passer...

Des années tourmentées par les attentats, les guerres et les catastrophes naturelles...

Puis la crise économique, qui met en difficultés beaucoup de nos concitoyens.

Cependant l'espoir de ce début de siècle est toujours là, des défis sont chaque jour franchis par les uns et les autres ; nous avons tous des projets et je vous souhaite à tous de les mener à bien.

Dans ce contexte incertain, j'exprime ici des vœux d'un monde plus juste, où la fraternité et la convivialité soient très présentes, pour plus d'égalité et de solidarité.

En 2009, de nombreux dossiers ont été conduits à terme ou en voie de réalisation.

- La révision du POS (Plan d'Occupation des Sols).
- L'étude d'une Zone d'Aménagement Concertée.
- L'affermage de la station d'épuration.
- Le plan d'épandage des boues.
- Le diagnostic du réseau d'assainissement collectif.
- Le Plan d'Accessibilité des Voies et Etablissements recevant du public.
- Un court de tennis entièrement restauré.
- Le renouvellement du contrat de restauration scolaire.
- Des actions de mutualisation, en Communauté de communes ont été réalisées.
- La mise en concurrence des contrats d'assurances.
- Le site INTERNET communal et intercommunal.
- L'Opération pour l'Amélioration de l'Habitat.
- L'inventaire des zones humides et des zones agricoles pérennes.
- Le plan de désherbage.

Pour 2010, des actions sont engagées dans différents domaines.

- L'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme).
- La ZAC, l'assainissement, la voirie, les bâtiments communaux, la sécurité.
- L'extension de l'école, rue de la Noue-Mulette, (construction de deux classes).
- Le 2 mars l'ouverture de la bibliothèque municipale.

Toujours à l'écoute de la population et disponibles, les adjoints, les conseillers municipaux, les agents communaux, se joignent à moi, pour vous souhaiter la santé, le bonheur et la réussite, la joie dans le travail et dans tous les instants.

Le maire, L. Leclair.

Prochaine parution de l'Info Prinquelaise : **Avril 2010**

Vous pouvez envoyer vos textes et vos photos par mail ou les déposer en mairie avant le 1<sup>er</sup> mars 2010

## MAIRIE DE PRINQUIAU

2 rue de la Gagnerie - 44260 PRINQUIAU

• Tél : 02 40 56 62 90 • Fax : 02 40 56 68 51

Message : [communepiniquiau@wanadoo.fr](mailto:communepiniquiau@wanadoo.fr) • Site internet : <http://www.mairie-priniquiau.fr>

## HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi - Mercredi - Vendredi :  
8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h 30

Mardi - Jeudi : 8 h 30-12 h

Samedi : 8 h 30-11 h

## HORAIRES DE LA POSTE

Du lundi au vendredi : 9 h - 12h15 et de 14 h à 16 h

Samedi : 9 h - 11 h 15

Tél : 02 40 56 63 23

Levée du courrier à 15 h  
le samedi à 12 h

Directeur de publication : Madame le Maire • Tirage : 1 300 ex.

Réalisation : I.D.A. L'Imprimerie - 02 40 58 31 03 - [www.ida-imprimerie.com](http://www.ida-imprimerie.com)

I.D.A. L'Imprimerie respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT®

IMPRIM'VERT®

# Vie municipale

## Les principales décisions du conseil du 11 septembre 2009 :

- **Le cabinet Besnier Aménagement** est désigné pour réaliser les études préalables et élaborer le dossier de création de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC). Le montant de la prestation est de 70 350 €.
- **Le cabinet Combaud** a présenté ses honoraires d'un montant de 4 730 € pour la maîtrise d'œuvre de la salle de classe de l'école maternelle publique.
- **Plusieurs avenants** d'un montant de 2 612 € ont été acceptés pour les travaux de cette classe.
- **La somme de 3 584 €** sera réglée à **Hydratec** pour son étude sur l'assainissement de la zone artisanale des Basses Landes.
- **Une participation financière** de 1 650 € a été acceptée pour financer la **mise en place d'un hydrant** exigé dans le cadre de la construction d'un lotissement privé au Tillon. Cet hydrant, pour être conforme, devra être installé sur le CD 204, domaine public et permettra d'assurer la défense incendie pour l'ensemble des riverains.
- La même somme a été votée pour une **réserve incendie** exigée dans le cadre de la création d'une salle de réception privée au Rocher. Cet équipement implanté sur le domaine privé devra faire l'objet d'une convention avec le service incendie. Il permettra d'assurer la défense incendie pour l'ensemble du village.
- **Des panneaux de signalisation** sont achetés pour un montant de 1 996 €.

## Les principales décisions du conseil du 9 octobre 2009 :

- **VEOLIA EAU** est désigné en qualité de délégataire pour l'exploitation du service d'assainissement collectif des eaux usées. Le contrat a une durée de 12 ans à compter du 1er janvier 2010.
- **Les rapports annuels** sur le prix et la qualité du service public d'assainissement et celui du service d'eau potable sont approuvés.
- **La création de la bibliothèque municipale** a été validée (voir dossier page 9). Les travaux d'aménagement (peinture, cloisons et sols) dans la salle Anjelo s'élèvent à 5 150 €. Le conseil crée également un poste d'adjoint du patrimoine 2ème classe de 17 h 50 pour animer et gérer la bibliothèque.
- **Les tarifs communaux** ont été fixés.

## Tarifs de l'assainissement

Raccordement au réseau	1 900 €
Redevance surtaxe (part fixe)	17 €
Redevance part proportionnelle	0.5129 €

## Autres tarifs

Photocopie	0.23 €
Stère de bois	40 €
Piquet de châtaignier	0.55 €
CD PLU (après finalisation)	20 €

## Concessions emplacement cimetière

Caveau cimetière	50 € à 150 € selon la durée
Columbarium	350 € pour 15 ans

## Animal en divagation

Capture	30 €
Nourriture	10 € par jour

## Tarifs des salles

	Salle	commune	hors commune
<b>Salle 1</b>	3 h ou moins	70 €	122 €
<b>Salle 2</b>	3 h ou moins	36 €	61 €
<b>Cuisine</b>	3 h ou moins	35 €	51 €
<b>Salle 1</b>	une journée	234 €	377 €
<b>Salle 2</b>	une journée	106 €	163 €
<b>Cuisine</b>	une journée	116 €	184 €
<b>Salle des aînés</b>	Si aucune salle n'est disponible (30 m <sup>2</sup> maxi : 15 panneaux de 2 m sur 1 m)	comme la salle n° 2	Non louée
<b>Podium</b>		2 € les 2 m <sup>2</sup>	3 € les 2 m <sup>2</sup>
<b>Sono</b>		40 €	42 €
<b>Sono VHF</b>		59 €	60 €
<b>Site de l'Escuray</b>	si installation d'une structure (chapiteau...)	70 €/jour	120 €/jour

Pour chaque location, il vous sera demandé :

- 2 chèques de caution (75 € et 675 €)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile
- La feuille de réservation

Les associations ayant leur siège social sur la commune ont les salles gratuites.

La gratuité est également prévue pour celles ayant leur siège social hors commune mais qui ont un but social ou humanitaire.

Pour les autres associations hors commune, la location est de 15 € de l'heure.

## Les dates des prochains conseils municipaux

à 20 heures à la mairie

5 février • 12 mars • 26 mars  
23 avril • 21 mai • 25 juin

## Les grandes décisions du conseil du 13 novembre 2009 :

• Pour la rentrée 2011, l'**extension du groupe maternel public** est incontournable. La SARL Moebus de Bouguenais, représentée par Monsieur Combaud est retenue pour réaliser la Maîtrise d'Œuvre de deux nouvelles classes, d'un sanitaire et d'une salle des professeurs. Les critères de performances énergétiques et éco-environnementales (sans label) devront être impérativement pris en compte.

### Le plan de financement :

Coût des travaux	250 000 € HT
Maîtrise d'œuvre	26 250 € HT
Autres frais	12 500 € HT
<b>soit un total de 288 750 € HT</b>	

### Des aides sont déjà assurées :

Contrat de Territoire Unique (Région)	109 032 €.
Fonds d'aide aux communes (Département)	30 600 €.

D'autres organismes seront sollicités pour le financement de ces classes.

• **Deux acquisitions** ont été acceptées : un camion d'occasion (11 362 € TTC) et un photocopieur d'occasion pour l'école maternelle publique (2 392 € TTC avec la maintenance)

### Les permanences des élus

**Lénaïck Leclair, Maire** : sur rendez-vous

**Michel Lailler** : mardi et jeudi de 9 h à 12 h

**Xavier Durand** : sur rendez-vous

**Laurence Rialland** : lundi de 15 h 30 à 17 h 30

**Yvon Glotain** : lundi de 8 h 30 à 11 h 30

**Jean-Yves Dupire** : samedi de 9 h à 11 h



Les 2 futures classes occuperont cet espace

## Service de l'assainissement collectif

### Changement d'exploitant du service au 1er janvier 2010

Le service d'assainissement collectif de notre commune est constitué d'une station d'épuration de type boues activées d'une capacité de 1350 équivalent-habitants, de 4 postes de relèvement (pour remonter les effluents des points bas de la commune) et de 10 kilomètres de réseau de collecte des eaux usées.

### 590 usagers bénéficient de ce service à Prinquiau

(1 usager correspond à une habitation).

La gestion de ce type de service public est assurée par des entreprises spécialisées retenues après une procédure longue et rigoureuse de mise en concurrence.

Depuis le 1er janvier 2010, Veolia Eau assure cette mission d'affermage pour le compte de la commune et pour une durée de 12 ans.

### Renseignements pratiques :



VEOLIA EAU

ZI des Landas - 8 rue Lavoisier - 44160 PONTCHATEAU

Téléphone : 0811 902 902 : du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00, le samedi de 9h00 à 12h00

pour tout renseignement ou démarche administrative (abonnement, résiliation, renseignement sur votre facture...)

Et 24 heures/24 et 7 jours sur 7 pour toute intervention urgente (obstruction ou casse de votre branchement...).

## État civil

### NÉCROLOGIE

A toutes les familles éprouvées par le deuil, j'exprime toute ma compassion et les assure de ma sympathie.

Je rends un dernier hommage à Maurice Douaud, ancien conseiller municipal, décédé le 12.08.09 et à Henri Macé, agent technique du 1.12.1987 au 27.12.2002 décédé le 5.11.2009.

Au nom de tous les agents communaux, des élus actuels et précédents, je présente nos condoléances émues.

Le maire. L. Leclair.

### PARRAINAGE 2009

TASSET	Awena	12 rue de la Touche	20.02.2009
CHEMIN	Ewan	1 bis rue du Chesneau	30.05.2009
LEPERCQ	Kélya	43 rue de l'Hôtel Rigaud	30.05.2009

### DECES 2009

TREGRET Joseph	19 La Menais	29.01.2009
MICHOUX Francis	12 rue de l'Aven	25.02.2009
LAHAYE Bernard	34 rue de Besné	13.03.2009
BOUSSAUD Régine	La Berrie	19.05.2009
née MOISAN		
CRIAUD Marie	La Louère	08.06.2009
née SAUVAGET		
BEAUSSART Josiane	Grière	14.07.2009
née LE NUE		
BERTRAIS Yannick	Le Doué Chabot	07.08.2009
DOUAUD Maurice	Malnac	12.08.2009
GICQUIAUD Michael	5 bis rue de la Bosse	13.09.2009
JOALLAND Maryline	16 rue de la Grée	20.09.2009
née LEGENTILHOMME	Breton	
HOCHET Marie	50 route de la Berrie	25.10.2009
TESSIER Yvonne	Place de l'Eglise	29.10.2009
née BERTRAIS		
DENEUX Monique	2 rue de la Barrière	30.10.2009
	Ronde	
MACE Henri	28 rue de l'Hôtel	05.11.2009
	Rigaud	
RABAS René	Les Hauts Chemins	21.12.2009

### MARIAGES DE 2009

QUENEAU Rémy et POTIER Muriel	14.02.2009
HAENEL Cyril et BOULESTREAU Céline	14.02.2009
LABARRE Philippe et SIRE Geneviève	04.04.2009
LEMOINE Michaël et MONNIER Cécile	11.04.2009
LE GUIDEC David et LE ROUX Nathalie	23.05.2009
PUREN Antoine et RIALLAND Pauline	13.06.2009
MOYON Teddy et MELLERIN Christelle	13.06.2009
BOUVRON Laurent et THOMAZO Manuela	20.06.2009
OUISSÉ Aurélien et GESLIN Sophie	20.06.2009
RIAUD Franck et CAUDARD Delphine	11.07.2009
DESRIAC Yann et LE MAY Solène	11.07.2009
LE BORGNE Joseph et LAILLER Audrey	18.07.2009
CARETTE Damien et BERNARD Magali	18.07.2009
BUISSON Olivier et MOTHAIIS Emilie	25.07.2009
BITHOREL Benjamin et DENIE Charlotte	07.08.2009
DAVID Sébastien et FESNARD Cindy	22.08.2009
GRAVQUILLE Vincent et JAUD Nadège	12.09.2009
et DELHOMMEAU Frédérique	11.11.2009

## NAISSANCES 2009

<b>JANVIER</b>	
2 NAËL Lohann	96 route de Saint Nazaire
8 BENAMMAR Ilann	5 rue des Roses, la Louistais
11 VERGER Alexandre	12 bis rue du Haut Chemin
23 AKLI Inès	14 rue de La Rochejaquelein
31 GUILLEUX Ilan	4 hameau de la Haie Ferrière
<b>FEVRIER</b>	
6 TROCHERIE Margot	1 ter rue du Chesneau
13 RENAUD- -CARO Maëllys	8-10 rue de Donges
16 BLIN Ywen	6 rue du Stade
28 BOROWIAK Lylou	90 route de la Chudais
<b>MARS</b>	
2 GAUDIN Elyne	19 rue des Violettes
8 PASQUEREAU Eliot	3 rue des Courtils, la Mazière
9 BAUZAC Maïwenn	13 rue du Four
17 CHEVALIER Lilou	La Chérette
23 BARBOT Maëlie	17 impasse de la Limotais
25 BILY Loane	21 rue de la Noue Mulette
25 PINEAU Emma	5 rue du Four
<b>AVRIL</b>	
2 LEPORCHER Macéo	6 hameau de la Haie Ferrière
6 EVAÏN Valentin	4 rue de la Bosse
12 BERTIN Jules	13 rue de la Grée Breton
14 FAIDHERBES Alix	46 rue de Besné
22 LEGAL Stan	3 rue René du Guiny
24 COURAPIE Côme	9 impasse F.Espivent de Perran
24 COURAPIE Lubin	9 impasse F. Espivent de Perran
25 LE DREFF Nolan	26 rue de La Rochejaquelein
<b>MAI</b>	
1 LE COUEDIC Albane	7 rue de l'Elodière
8 ANNE- -LELANT Lou	6 bis rue de la Noue Mulette
9 BEAUDOUIN Noémie	3 route des Basses Landes
14 HEULOT Mathis	17 rue de la Rochejaquelein
14 LE ROY Antoine	16 rue des Pierres Giraud
14 MACON Line	5 route de la Ferrière
19 MARCETEAU Eléa	22 bis rue de Donges
19 RASSIN Tienzo	4 rue de l'Eglise
21 PLAUD Noélie	4 bis rue de la Gourhandais
25 LESCURE Swann	1 impasse F. Espivent de Perran
<b>JUIN</b>	
1 GERGAUD Zoé	Rue du Tillon
10 BEUREL Téliia	21 impasse de la Limotais
15 CHERRIER Lana	8 bis rue des Courtils
22 DUMONT Emeline	24 rue du Pont Souris
<b>JUILLET</b>	
11 JAGU Lilian	4 rue de Beauregard
15 MESLARD Louna	15 rue René du Guiny
19 HEUZE Raphaël	52 rue de la Berrie
22 BARBE Noa	8 rue de la Noue Mulette
<b>AOUT</b>	
3 SALMON Sorenza	19 rue du Clos Boschet
<b>SEPTEMBRE</b>	
3 BOURGES Lenny	chemin de la Menais
4 HAENEL Maxime	23 rue de La Rochejaquelein
8 HAMON Mylène	impasse de Beauregard
8 ROUAUD Lucie	La Berrie
16 OAMAR Selma	8 rue G. de Rochechouart
22 HOUCHOUA Timothée	20 ter rue de l'Hôtel Rigaud
23 CRAND Wyatt	16 rue de la Noue Mulette
26 STENGER Noah	13 rue G. de Rochechouart
28 MEÏER Anne-Clémence	24 chemin de la Source
<b>OCTOBRE</b>	
8 CUSSONNEAU Goulven	12 impasse F. Espivent de Perran
25 CURUTCHET Nataël	10 bis rue du Haut Chemin
25 MIAULT Alice	41 rue de Besné
26 SARDAIS Maëlys	15 le Doué Chabot
<b>NOVEMBRE</b>	
9 LUSSEAU Nathan	3 rue Condorcet
22 LEBALLEUR Léana	10 ter rue de l'Hôtel Rigaud
29 MEIGNEN Angy	27 Impasse de la Limotais
<b>DECEMBRE</b>	
11 BROUSSARD Sonny	4 impasse du Pré
21 LEMARIE Edan	8 route des Basses Landes
21 NICORDEL Elin	7 rue de la Jamétrie
23 VIAUD Nolan	0 rue de la Berrie

## Les grandes décisions du conseil du 11 décembre 2009 :

- Plusieurs délibérations ont été prises pour la mise en place de la bibliothèque municipale. Une régie comptable sera mise en place pour encaisser les adhésions. Les tarifs seront les suivants : gratuité jusqu'à 18 ans, 6 € à partir de 19 ans. Le règlement et la charte de bibliothèque volontaire ont été validés. Les sommes de 10 112 € TTC sont prévues pour le mobilier, 347 € TTC pour une enseigne et 2 530 € pour l'achat du petit équipement.
- Le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) va être mis en place. Un diagnostic sur les chaînes des déplacements et un plan d'action hiérarchisé précisera les travaux à mettre progressivement en œuvre pour les mises aux normes nécessaires. Un comité de pilotage sera mis en place pour réfléchir sur le sujet.
- Un poste au service technique est créé. Un contrat d'accompagnement dans l'emploi appelé « Passerelle » d'une année sera signé. L'embauche concerne un jeune de 16 à 26 ans et sera complétée par une formation.
- Face aux nombreuses incertitudes engendrées par la suppression de la Taxe Professionnelle, le conseil s'est prononcé contre ce projet tel qu'il est proposé actuellement par le gouvernement.

## Lecture en fête : Les enfants lisent aux enfants

Arthur, Ronan, William, Enzo, Hugo et Solenn (6 élèves de l'école publique) ont captivé l'attention du jeune public venu écouter l'histoire des héros du livre « Les Mange-Forêts ».

Plus de 100 personnes ont assisté à la soirée.

Les musiciens, la lectrice et la danseuse, tous élèves du conservatoire, ont agrémenté la lecture.

La commission culture et les responsables des 2 bibliothèques assuraient la logistique

Cette manifestation faisait partie de l'animation « Lecture en Fête » initiée par l'association Le Sillon des Mots de Savenay et des bibliothèques de tout le canton.



## Commission environnement et développement durable : Moi aussi j'agis

Comme l'année dernière, la municipalité par le biais de la commission « environnement et développement durable » a organisé une opération de nettoyage et de sensibilisation au tri collectif en association avec la commune de La Chapelle Launay; celle-ci a eu lieu le 10 octobre 2009. Ce même jour a été menée une information sur le compostage en partenariat avec la Communauté de Communes Loire et Sillon (action conjointe sur les 8 communes).

Au niveau du bilan, 60 personnes (30 en 2009) ont participé au nettoyage.

Moins de déchets ont été trouvés autour des colonnes.



Les enfants des écoles ont été sensibilisés à la collecte des eaux pluviales et au compostage.

### Vous aussi continuez à agir !

## Pour mieux vivre ensemble !

- Le stationnement sur les trottoirs,
  - Les chiens en divagation,
  - Le dépôt de sacs poubelles au pied des colonnes de tri,
  - Les panneaux de signalisation endommagés,
- sont autant d'incivilités commises par quelques-uns et qui nuisent au plus grand nombre.

Ces incivilités ont un coût pour la commune !

Nous faisons ici appel à la responsabilité de tous et au civisme de chacun !

Améliorons notre cadre de vie.

Respectons notre entourage, nos voisins et notre environnement.

Des progrès restent à faire au niveau de la participation.

Pour le compostage : 20 composteurs ont été commandés le jour même et plusieurs autres demandes ont eu lieu depuis. A cela il faut rajouter la mise en place de composteurs et de récupérateurs d'eau aux écoles (sur le temps scolaire) qui a été un moment fort et convivial.

Sur le compostage jardin, la commission a des projets. Nous poursuivons l'action vers les écoles avec une démarche d'information vers les enfants, ainsi qu'un projet de compostage dans les lieux publics.

Merci à toutes les personnes ayant participé aux actions de nettoyage pour le respect de l'environnement.

## Une randonnée chantée

La commission culture a souhaité innover en proposant une randonnée avec des chanteurs de la troupe « Le Coupis » de Brière. Un début timide avec un public trop peu nombreux. L'exposition de photos sur les visages du monde présentée par le club de Savenay a eu plus de succès.

L'expérience sera renouvelée début septembre 2010 mais de nuit cette fois.



## L'arbre des naissances de 2008



La commune a invité les 73 familles ayant eu une naissance en 2008.

Cette action est une copie « d'un arbre une vie » du Parc de Brière qui offre un arbre par naissance. « Nous avons repris plus modestement cette action sur Prinquiau mais dans un esprit collectif », précise Xavier Durand, adjoint. Plus d'une vingtaine de familles ont participé à la plantation d'un érable champêtre rue de la Noué Mulette.

## L'accueil des nouveaux Prinquelais

Une quarantaine de personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité. Chaque foyer a reçu le livre « Village de Haute-Bretagne » réalisé par le club des aînés.



## Fleurs et jardins

Une nouvelle action municipale a vu le jour cette année : la commission Fleurs et Jardins.

Une dizaine de personnes a participé à l'exposition.

Il est prévu de renouveler cette action en 2010 avec des photos de vos jardins ou extérieurs à différentes saisons.

### A vos appareils photo !

L'exposition de ces clichés a été présentée durant 2 semaines dans le hall de la mairie. Les photos qui agrémentent ce bulletin sont issues de cette animation.



## Infos diverses

### Se connecter à internet

Depuis plus d'un siècle, les habitants de chaque région se sont organisés pour construire les réseaux qui leur permettent de profiter des dernières technologies : ce fut d'abord le réseau électrique, puis le réseau d'eau potable, bientôt, le réseau téléphonique a relié entre elles chacune des habitations de notre campagne. Les collectivités locales ont œuvré pour mettre en place des réseaux d'assainissement dans les bourgs et les secteurs agglomérés qui ne pouvaient pas eux-mêmes assurer le traitement de leurs eaux usées.

**Aujourd'hui, le défi est de pouvoir faire bénéficier à chacun d'un accès confortable à l'internet.**

Cet accès à internet peut permettre la navigation sur la toile, le téléchargement de fichiers plus ou moins volumineux, de la téléphonie, de réception de la télévision et le travail à distance.

La technologie ADSL a été installée à Prinquiau en 2005. On parle aujourd'hui d'un prochain «dégrouper» du NRA de Prinquiau.

### Le réseau téléphonique

La boucle locale est formée de l'ensemble des fils reliant chaque abonné au « Nœud de Raccordement des Abonnés » (NRA) ou « répartiteur ». Ces fils de cuivre ont un diamètre de 4, 6 ou 8 dixièmes de millimètres. Plus le fil est gros et court, meilleure est la transmission des données. Un abonné situé près du NRA et relié en 8/10 pourra espérer une bonne connexion à internet alors qu'un abonné situé à plusieurs kilomètres et raccordé en 4/10 aura un tel affaiblissement que toute connexion « haut débit » deviendra impossible.

A Prinquiau, le NRA est situé à la sortie du bourg, sur la route de Campbon.

### A la CCLS

Un groupe d'élus s'est penché sur le problème des connexions à internet des habitants de la communauté de communes. Un état des lieux a été établi et a révélé que nombre d'habitants ne pouvaient pas bénéficier d'une connexion « convenable » à l'internet. La réflexion se porte aujourd'hui sur les moyens à mettre en œuvre pour permettre de réelles connexions Haut Débit sur tout le territoire de la CCLS.

Prinquiau est théoriquement entièrement éligible à l'ADSL, mais les distances et la qualité des fils de cuivre font que les abonnés trop éloignés du NRA ne peuvent espérer que des débits minimes ne permettant pas une connexion correcte.





## Tester sa ligne

Chacun peut tester son accès à internet :

- 1 – Aller sur <http://www.degrouptest.com/>
- 2 – Indiquer son numéro de ligne fixe
- 3 – On peut alors lire la longueur de sa ligne et connaître son affaiblissement théorique – en demandant l'onglet « plus de détails » on connaît la grosseur de son fil de cuivre et les débits montant et descendant de cette ligne

**Le Conseil Général de Loire Atlantique** peut apporter une aide financière à l'installation d'une antenne parabolique, pour les personnes situées en « zone d'ombre », c'est-à-dire aux habitants ne pouvant pas être connectés à l'ADSL.

Cette connexion internet par satellite reste plus onéreuse (34,90 € par mois), et moins performante techniquement qu'une connexion ADSL (débit maximum de 2 Mbps et volume mensuel de données transférées limité à 2 Go).



## Tous au numérique

Le passage à la télévision tout numérique est le remplacement de l'ancien système de diffusion de la télévision analogique par le procédé de diffusion de Télévision Numérique Terrestre (TNT).

Passer à la télévision tout numérique a été une décision internationale ; tous les pays européens s'y sont déjà mis et certains ont même terminé ce passage de la télévision analogique à la télévision numérique.

Le numérique permettra la réception de chaînes plus nombreuses et libérera des fréquences qui seront attribuées à de nouveaux services (nouveaux programmes, chaînes haute définition, haut débit mobile pour accéder à Internet, liaisons pour les services d'urgence...).

**La région Pays de La Loire connaîtra ce changement le 18 mai 2010.**

Vous êtes concerné(e) si sur votre poste vous ne recevez que les 6 chaînes habituelles. Vous êtes également concerné(e) si vous recevez déjà la TNT car vous devrez rechercher les

nouveaux canaux de diffusion le jour de l'arrêt de l'analogique le 18 mai 2010.

D'autres renseignements peuvent être obtenus par téléphone ou sur internet.



**La municipalité informe qu'elle n'a mandaté aucune société privée pour démarcher par téléphone ou à domicile. Une information officielle aura lieu le 11 mai 2010, place de la mairie pour toute la population.**



## Pour passer un bon hiver

### Je maîtrise mon chauffage d'appoint

Comme son nom l'indique, un chauffage d'appoint au fioul ou au gaz doit être utilisé de façon intermittente, et jamais la nuit. Le danger provient des appareils mal entretenus, qui dégagent des produits de combustion toxiques pour l'organisme. L'un d'eux, le monoxyde de carbone, inodore, provoque l'asphyxie par inhalation. Si vous êtes amenés à utiliser un chauffage d'appoint, c'est sans doute que votre logement a des problèmes d'isolation ou de chauffage, faites établir un diagnostic de votre installation.

### J'aère chaque jour

La respiration, les émanations de certains matériaux et plus largement toutes les activités dégagent des excédents d'humidité ou des polluants qu'il faut impérativement éliminer : il est donc important d'aérer régulièrement une chambre. La VMC (ventilation mécanique contrôlée) est une bonne solution pour régénérer l'air d'une pièce.

### Je baisse le chauffage en cas d'absence

La gestion de la température dans un logement doit être quotidienne : il faut baisser le chauffage le matin dans la chambre, et le couper en cas d'absence prolongée. L'idéal est d'utiliser un thermostat d'ambiance.



### Je modère la température dans la chambre

Une température de 16°C ou 17°C dans la chambre, c'est meilleur pour le sommeil et pour les économies d'énergie. De même, il est recommandé de fermer les rideaux et les volets durant la nuit pour éviter les grosses pertes de chaleur (30 à 50% selon le vitrage).



Source « Le Petit Livre » de Nicolas Hulot [www.defipourlaterre.org](http://www.defipourlaterre.org)

## Bibliothèque municipale

Une ouverture le mardi 2 mars 2010

### La bibliothèque municipale : l'aboutissement d'une démarche collective.

Les démarches ont débuté en octobre 2008. Plusieurs étapes ont marqué ce cheminement collectif.

- rencontres avec la Bibliothèque Départementale de Loire Atlantique (BDLA)
- présentation et écoute des bénévoles des 2 structures en place : l'Amicale Laïque et Au Bonheur de Lire.
- 4 mars 2009 : création du comité de pilotage. Il est composé des bénévoles des 2 bibliothèques associatives, d'élus, des membres de la commission culture et de Mme Fabart, directrice de la BDLA
- 6 réunions de préparation et une rencontre avec les futurs bénévoles.

De son côté, le 9 septembre 2009, le conseil a validé la création de la bibliothèque municipale, créé un poste de salarié et adopté un budget pour les travaux.

A ce jour, 12 bénévoles mettront leurs compétences et leur énergie au service des lecteurs. Ils travailleront en collaboration avec Geneviève Riallot, salariée à mi-temps.

Il est toujours possible de rejoindre l'équipe (inscription en mairie).



### Les premiers changements pour les lecteurs :

- le local (ancienne salle Anjelo)
- le mobilier
- une bibliothécaire salariée soutenue par des bénévoles
- une amplitude d'ouverture plus importante
- un renouvellement régulier des ouvrages par la BDLA (3 fois par an)
- la possibilité de commander des titres
- des animations pour les scolaires et les Prinquelais de tout âge

De nouvelles évolutions arriveront lors de la mise en place du réseau des bibliothèques de la Communauté de communes Loire et Sillon.

**Nous vous attendons dès le 2 mars.**

Pour le comité de pilotage, Laurence Rialland, adjointe à la culture

### La parole est aux responsables de la bibliothèque Au Bonheur de Lire

En 1963, la bibliothèque paroissiale, située déjà dans le presbytère, fut ouverte au public sous la houlette de Mme Anne-Marie Roué.

C'est en 1985 que la bibliothèque devient une association loi 1901, sous le nom de « Bibliothèque de Prinquiau ».

Nouveau changement de nom en 2005, les adhérents sont sollicités pour choisir un nouveau nom : « Au bonheur de lire ».

Nos principaux temps forts tout au long de ces dernières années sont des expositions qui ont été très appréciées du public. Petit rappel : en 2003 Patrimoine et Terroir, 2004 Au fil des saisons, 2006 l'école d'hier et d'aujourd'hui, 2008 Les Vieux Métiers.

La présidente Mme Henriette Monfort ainsi que l'équipe actuelle de bénévoles remercient tous les bénévoles qui ont œuvré tout au long de ces années afin de mieux servir la culture au sein de notre commune, ainsi que les donateurs de livres.

**Fin janvier la bibliothèque «Au bonheur de lire» fermera ses portes.**

**Une page se tourne... 2010 verra naître la bibliothèque municipale.**

*Les bénévoles d'Au Bonheur de Lire*

### La parole est aux responsables de l'Amicale Laïque

#### 30 ans au service du livre

Depuis 30 ans, l'Amicale Laïque de Prinquiau a mis toute son énergie pour offrir aux enfants de la commune l'un des outils indispensables à la vie : le livre.

La bibliothèque était ouverte pour les élèves de l'école et pour le grand public 3 fois par semaine.

#### Et maintenant !

Le rayon jeunesse de cette bibliothèque restera avant tout l'outil indispensable de l'école, à savoir, un centre de documentation. Une équipe de bénévoles de l'amicale laïque et des parents d'élèves proposeront aux élèves des ouvrages de qualité, un soutien aux projets des enseignants et un havre de lecture ouvert sur le temps scolaire.

Le rayon adulte sera partagé entre les bibliothèques du centre pénitentiaire de Nantes (gérées par une association d'éducation populaire, la FAL, aidées par le Conseil Général) et le fonds de la future bibliothèque municipale.

**Un grand merci à tous les donateurs, emprunteurs, lecteurs et acteurs qui ont fait vivre cette belle et longue aventure.**

*L'Amicale Laïque de Prinquiau.*

Les tarifs :	
6 €	à partir de 19 ans (carte individuelle)
Gratuit	jusqu'à 18 ans
Les horaires d'ouverture :	
Mardi	16 h 30 à 18 h 30
Mercredi	10 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 00
Samedi	10 h 00 à 12 h 00

## Prise en compte de l'environnement et Concertation dans le PLU

Dans le cadre de la mise en oeuvre d'un Plan Local d'Urbanisme pour remplacer le Plan d'Occupation des Sols, l'une des étapes de la procédure vise à déterminer les impacts du projet d'urbanisme sur l'environnement, notamment sur les milieux naturels et sur les espèces du site Natura 2000 «Estuaire de la Loire». Conformément aux articles L.121-10 du Code de l'urbanisme et L.414-4 du code de l'environnement, le projet de PLU doit faire l'objet d'une «évaluation environnementale».

Cette démarche permet de s'assurer que les contraintes et les atouts environnementaux sont pris en compte le plus en amont possible afin de garantir un développement équilibré du territoire de Prinquiau pour les années à venir.

### L'évaluation environnementale

Dans le respect des principes énoncés dans les codes de l'environnement et de l'urbanisme et dans l'esprit du Grenelle de l'environnement, l'évaluation environnementale permet de hiérarchiser les enjeux environnementaux et de vérifier que les orientations envisagées dans le PLU ne leur portent pas atteinte. A défaut, des mesures de correction ou de compensation sont élaborées afin de minimiser les impacts.

**Cette étape importante de la procédure d'élaboration du PLU se déroule en 3 temps :**

- **le diagnostic environnemental** (phase en cours),
- **l'analyse des incidences du PLU** et l'ajustement éventuel du projet,
- **la mise en forme réglementaire** de l'une des pièces du document du PLU : le rapport de présentation, tel que prévu par l'article R.123-2-1 du Code de l'urbanisme.

### Etat initial et diagnostic de l'environnement communal

Sur la base de documents biblio- et cartographiques, de prospections sur le terrain et de rencontres, il s'agit de décrire la géographie des milieux et de définir les pressions subies par l'environnement dues aux activités humaines (existantes et à venir).

Afin d'identifier les enjeux environnementaux, une approche thématique, transversale et territoriale a été privilégiée : climatologie, topographie, géologie, nature des sols, hydrogéologie, hydrographie, gestion hydraulique des marais, qualité, altérations et usages de l'eau, occupation des sols et agriculture, paysages communaux, inventaires et protections réglementaires des milieux naturels, zones humides, habitats naturels et espèces d'intérêt patrimonial du réseau Natura 2000, ... ont été pris en compte.

La protection et la préservation des espaces paysagers d'intérêt remarquables sont confirmées dans leur classement par la DTA.

Quant aux habitats naturels d'une grande richesse écologique, leur protection et leur mise en valeur sont en partie assurées par leur recensement au titre des ZNIEFF, des ZICO, des ZHIN, et sont confirmées par leur classement en SIC et ZPS du réseau européen Natura 2000.

### Analyse des impacts du projet d'urbanisme sur l'environnement

Les enjeux étant de préserver les ressources naturelles et d'améliorer le cadre de vie des habitants en réduisant au maximum les risques et les nuisances, l'évaluation environnementale du projet d'urbanisme traite des domaines suivants :

- **la gestion des milieux naturels** : compatibilité de l'urbanisation du bourg et de l'exploitation des secteurs agricoles avec les zones d'intérêt écologique et les milieux naturels identifiés comme sensibles, en particulier les secteurs classés dans le réseau Natura 2000 et les zones humides ;
- **la gestion «des eaux»** : alimentation en eau potable, modalités de gestion des eaux pluviales et de traitement des eaux usées, prise en compte de la problématique inondations, ...
- **la gestion des déchets** (ordures ménagères, tri sélectif...);
- **la gestion des risques et des nuisances** (risques technologiques, sols pollués, qualité de l'air, nuisances sonores, ...);
- **la gestion des énergies** (utilisation des énergies solaire, éolienne, biomasse, ...).
- **toutes les pressions additionnelles significatives** sur le milieu naturel associées à la mise en oeuvre du PLU sont précisées (impacts positifs et négatifs) et permettent d'ajuster au mieux le projet communal dans le respect des grandes orientations des documents établis à l'échelle supra-communale (SCOT, Schéma de Secteur, SDAGE, SAGE...).

### Les temps de la concertation

La procédure d'élaboration du PLU est accompagnée d'une concertation qui a lieu tout au long de l'évolution du projet. Par délibération, le Conseil Municipal a fixé les modalités de concertation suivantes : exposition en mairie, registre d'observations et suggestions, réunion publique et articles dans le bulletin.

Une exposition se déroulera en mairie à partir du mois de février 2010. Elle présentera les éléments du diagnostic ainsi qu'un relevé des boisements et haies que la commune souhaite préserver et valoriser.

Elle sera ensuite complétée par les nouveaux éléments du projet : les orientations du PADD, le prézonage, les principes réglementaires. En accompagnement de cette exposition, un registre est ouvert en mairie. Chacun peut y inscrire les remarques, observations et suggestions qu'il souhaite faire vis-à-vis du projet de PLU. Ce registre sera étudié par le groupe de travail qui en tiendra compte dans sa réflexion. Parallèlement, chaque concitoyen peut adresser un courrier à la Mairie pour faire part de ses suggestions et remarques. Celles-ci seront également étudiées. Par contre aucune réponse personnalisée ne sera faite, le PLU étant un document d'intérêt général. La réponse à l'ensemble des questions sera donnée lors de la réunion publique et au travers de l'exposition. Une exposition se déroulera en mairie à partir du mois de mars 2010.

### Une réunion publique sera organisée.

La première partie présentera les éléments du PLU, le diagnostic et le PADD (Projet d'Aménagement et Développement Durable). Cet exposé sera suivi d'un échange de questions-réponses avec l'assemblée. L'annonce de cette réunion sera faite par un affichage en mairie et une annonce dans la presse.

Au-delà de la concertation organisée par la commune, existe la concertation obligatoire : l'enquête publique. Celle-ci aura lieu lorsque le document sera fin prêt. Pendant un mois, le dossier de PLU sera consultable en mairie aux heures d'ouverture, accompagné d'un registre d'enquête publique. Le commissaire enquêteur chargé du dossier, effectuera des permanences en mairie, temps pendant lequel les concitoyens pourront faire une dernière fois des suggestions au commissaire et dans le registre d'enquête. Lors de cette permanence, le commissaire pourra répondre à toutes les questions et interrogations. A l'issue des 30 jours d'enquête, le commissaire rédigera un rapport dans lequel il reprendra ou non les remarques faites dans le registre et émettra un avis, favorable ou non. Suivant la portée des remarques, le Conseil Municipal fera ou non les modifications nécessaires du document avant son approbation et application.

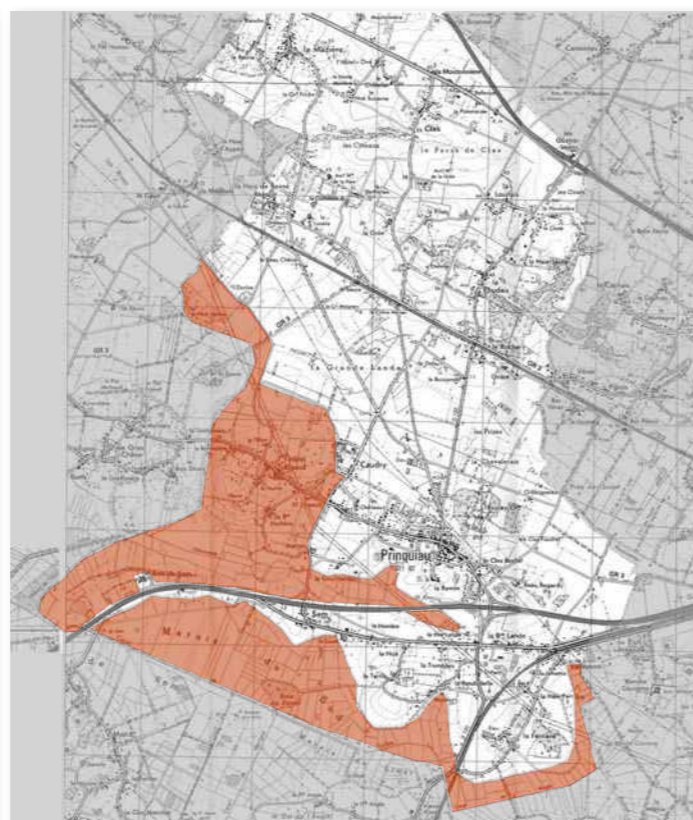
### Éléments mis à disposition

Dès aujourd'hui, le registre est disponible en Mairie aux heures d'ouverture. Le porter à connaissance du Préfet sera également consultable en Mairie dès sa réception, toujours pendant les heures d'ouverture.

Ce dossier a été réalisé par le cabinet Citty Claès, OCE environnement



Source : Carte OCE, périmètre ZNIEFF, ZICO, ZPS



Source : Carte OCE, périmètre ZHIN Ramsar

### Les sigles :

**ZICO** : Zone d'Intérêt pour la Conservation des Oiseaux  
**ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique  
**ZPS** : Zone de Protection Spéciale  
**DTA** : Directive Territoriale d'Aménagement  
**SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau  
**PADD** : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

**ZHIN** : Zone Humide d'Importance Nationale  
**SIC** : Site d'Importance Communautaire  
**SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
**SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale  
**PLU** : Plan Local de l'Urbanisme

## Le transport du mercredi

Tous les mercredis matin, un minibus sillonne la commune pour vous emmener à Savenay.

**Sans réservation • Tarif : 2 € aller et retour • Moins de 3 ans : gratuit**

Les tickets de transport sont disponibles auprès du chauffeur. (possibilité d'acheter des carnets de 10 tickets)

**Pour tous renseignements :**

**Service Transports de la Communauté de communes Loire et Sillon au 02 40 56 81 03**

PRINQUIAU NORD ET BOURG			
N° de l'arrêt	Itinéraire et Point d'arrêt	Aller	Retour
0	Beauchêne	9h15	11h38
1	La Louère	9h16	11h39
2	La Grand Friche	9h17	11h41
3	La Mazière	9h18	11h43
4	Le Doué Chabot	9h19	11h44
5	L'Hôtel Ové	9h21	11h46
6	La Boissière	9h22	11h47
7	Clas	9h24	11h49
8	La Louistais	9h27	11h51
9	La Houssière	9h29	11h52
10	La Haie Sèche	9h30	11h54
11	La Chudais	9h31	11h55
12	Le Rocher	9h32	11h57
13	Vérac	9h34	11h58
14	Grière	9h35	12h00
15	Prinquiau Centre	9h37	11h37
16	Prinquiau Mairie	9h39	11h36
18	Savenay Carrefour Market	9h43	11h32
17	Savenay Poste	9h45	11h30

PRINQUIAU SUD ET BOURG			
N° de l'arrêt	Itinéraire et Point d'arrêt	Aller	Retour
20	Les Basses Landes	9h55	12h21
21	Le Clos du Marais	9h56	12h22
22	La Haie Ferrière	9h57	12h23
23	La Tremblais	9h59	12h25
24	La Haute Lande	10h00	12h26
25	La Noë	10h01	12h27
26	Sem	10h02	12h28
27	La Gourhandais	10h03	12h29
28	Le Haut Chemin	10h04	12h30
29	Caudry	10h06	12h32
31	Le Tillon	10h08	12h34
30	L'Hôtel Rigaud	10h09	12h35
16	Prinquiau Mairie	10h11	12h37
15	Prinquiau Centre	10h12	12h38
19	Beaugard (Clos Boschet)	10h14	12h40
18	Savenay Carrefour Market	10h18	12h17
17	Savenay Poste	10h19	12h15

## Les collectes particulières à la déchetterie de Savenay

### AMIANTE

Du 8 au 22 février 2010 inclus

### DECHETS PIQUANTS (seringues)

Du 27 mars au 3 avril 2010 inclus

(Il faut retirer des boîtes en pharmacie)

## Zone industrielle Porte Estuaire : construction d'un atelier relais

### Coup de pouce au démarrage d'entreprises

Beaucoup de nouveaux entrepreneurs sont à la recherche d'un local pour démarrer leur activité. La Communauté de communes Loire et Sillon construit un Atelier-Relais qui a pour vocation d'accueillir les jeunes entreprises pour une courte durée.

### Les détails :

- terrain clôturé de 2 400 m<sup>2</sup> dans la zone Porte Estuaire à Campbon.
- Superficie 400 m<sup>2</sup> (bureau 100 m<sup>2</sup> et atelier 300 m<sup>2</sup>)
- 8 places de parking et zone de déchargement
- Bail précaire de 23 mois

Pour tout renseignement appeler le service Développement Economique au 02 40 56 88 44.

Article extrait du Journal des Habitants n° 14 - décembre 2009 de la CCLS

## Permanences de l'OPAH

### Amélioration de l'habitat

Le 3ème vendredi de chaque mois

À la mairie de 11 h à 12 h 30

Contact : CCLS 02 40 56 81 56

## La Fan'Farfelue pour animer vos fêtes.

Les 12 musiciens de la Fan'Farfelue vous proposent d'agrémenter musicalement pendant une ou deux heures vos animations : apéritifs, vins d'honneur, anniversaires, réunions, fêtes, brocantes, inaugurations ....



Vous trouverez à travers nos interprétations notre envie de partager avec vous des instants festifs, de la musique « plaisir ».

Cuivres, percussions et instruments à vent se veulent être des touches musicales « naturelles » à vos organisations festives. Notre répertoire de 40 morceaux vous surprendra.

Si vous jouez d'un instrument ou souhaitez étoffer le groupe, réveillez la musique qui est en vous ! Rejoignez l'Entente Musicale Campbon-Prinquiau (Fan'Farfelue et cors de chasse)

Le président

Contact Patrice Cochard 02 40 56 65 83

contact@fanfarfelue.fr

www.fanfarfelue.fr

## Association des donneurs de sang

Les dates des dons pour l'année 2010 :

Salle municipale, route de Besné à Prinquiau de 16 h 30 à 19 h 30

- 3 juin 2010
- 7 octobre 2010

A Savenay, salle polyvalente, de 8 h à 12 h

- 31 janvier
- 5 juin
- 7 août
- 4 décembre
- 27 mars
- 3 juillet
- 9 octobre

## Espoir Vie Prinquiau : plusieurs manifestations pour le Téléthon

Les Prinquelais se mobilisent pour le Téléthon.

Cette année, le don pour l'AFM sera au minimum de 15 822 €.

La soirée cabaret, la marche nocturne de Campbon, les animations de l'ASP gym et basket, les ventes diverses le jour J, les dons d'un montant de 4 410 € et les 351 repas « choucroute » ont contribué au succès de l'édition 2009.

Cette année, il faut noter 3 nouvelles prestations : de la danse avec le club des Baladins et Boots and Chaps, du chant avec le groupe René Guy Ledais.

Pour la deuxième année, Dominique Guérin, a réalisé avec succès son défi : **courir pendant 10 heures sans interruption.**

Les ballons ne se sont pas envolés cette année. Cela a permis de faire un petit geste pour l'environnement en économisant l'hélium (gaz de plus en plus rare) et en ne polluant pas la nature avec les ballons perdus.

De nouvelles idées émergeront pour l'édition 2010 !

Venez rejoindre l'association EVP en appelant au 02 40 56 63 76



Dominique a gardé le sourire après ses 80 kilomètres parcourus « *Le plus dur cette année a été le vent ! Des douleurs aux jambes et des ampoules aux pieds ont rendu le challenge un peu plus difficile.* » explique Dominique.

Il faudra le soutenir en 2010 car il renouvellera son challenge.

Martin,

le plus jeune coureur a accompagné Dominique pendant 4 kilomètres



## Association des parents d'élèves de l'école Notre dame

L'association des parents d'élèves (A.P.E.L.) de l'école Notre Dame du Sacré Cœur regroupe cette année 14 bénévoles. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'équipe éducative et notamment Mme Delasalle, directrice de l'école.

Nous organisons tout au long de l'année de nombreuses manifestations :

- la bourse à la puériculture
- les photos de classe
- le vide grenier qui aura lieu cette année le dimanche 9 mai
- la kermesse en collaboration avec l'OGEC.
- Cette année, au marché de Noël de nombreux stands étaient à découvrir pour le plaisir des yeux et des papilles. Les bricolages et

les friandises de Noël avaient été confectionnés par les enfants et les enseignants. Les parents d'élèves se sont réunis afin de réaliser des objets décoratifs et des tableaux.

Toutes ces manifestations permettent le financement :

- des sorties scolaires des élèves
- des spectacles
- des goûters

Le bureau

## A.S.P. Basket

ASP Section Basket

### Une saison sous le signe de la formation

107 licenciés composent la section Basket de l'ASP. Les équipes vont de la catégorie Babys aux Seniors.

Des heures d'entraînement, des rencontres amicales et des matchs de championnat : tout cela nécessite un savoir-faire sur le plan de l'encadrement technique, l'arbitrage, la tenue de la table de marque...



L'équipe minimes

Une école d'arbitrage est mise en place et de nombreux jeunes y sont inscrits. Cette formation comporte une dizaine de séances et se finalise par un « examen ». En parallèle, nous allons ponctuer la saison avec des initiations à l'arbitrage pour les plus jeunes.

Les matchs de championnat à domicile se déroulent à la salle des sports le samedi après-midi pour les « jeunes », et le dimanche pour les seniors (15h30 pour la catégorie D4 et 17h30 pour les D1).

**De nombreuses animations ou festivités jalonnent la saison et viennent compléter le côté sportif.**

- 28-29 Novembre : **Week-end Crêpes au profit du Téléthon**
- 29 Novembre : **Remise officielle du trophée du challenge du Fair Play par le Comité Départemental.**
- 12 Décembre : **Tournoi spécial jeunes.**
- 13 Décembre : **Fête de Noël pour les enfants de 6 ans à Saint-André-des-Eaux.**
- 17 Avril : **Soirée Festive à la salle municipale.**
- 29/30 mai : **2 journées de Basket en fête à la salle des sports.**

Le bureau

## Terre d'Avenir : un des objectifs, protéger les oiseaux



L'association Terre d'Avenir compte à ce jour une trentaine d'adhérents.

**Nous avons effectué deux animations :**

- le 3 octobre sur le site de l'Ecuray (Prinquiau) à la découverte de la diversité des bois.
- le 7 novembre sur le site de la Ducherais (Campbon) : fabrication de mangeoires pour les oiseaux.

**Voici les prochaines dates :**

- le 6 février : pose de nichoirs à la Ducherais et à l'Ecuray
- le 6 mars : observation à Lavau : les oiseaux hivernants

Notre association se veut intercommunale et ouverte aux familles (nous souhaitons vivement que les enfants soient accompagnés de leurs parents). Le but est de connaître et protéger la nature. L'adhésion familiale est fixée à 10 euros pour l'année scolaire.

**Renseignements :**

<http://terredavenir.canalblog.com>  
ou 02 40 56 59 98

Les enfants fabriquent des mangeoires.



## Club des Marsupilamis

L'année 2009 s'est achevée par la visite du Père Noël suivie du conte de Noël présenté par les animateurs et les bénévoles.

### Le programme 2010

L'équipe d'animation a préparé son programme d'activités 2010 et attend vos enfants pour de nouvelles journées animées les mercredis et les petites vacances pour la journée complète ou la demi-journée (avec ou sans repas).

Les thèmes des journées sont variés et les vacances ont toujours un fil rouge. Comme par exemple aux dernières vacances les enfants ont découvert la Vie de Château (construction d'un château fort, création de déguisement de chevalier...). Ils ont également fêté Halloween en se rendant déguisés chez les Prinquelais pour demander des friandises.

Ateliers bricolages, booms, quizz musicaux, concours de cuisine, rencontres avec des personnages etc. Autant d'activités, imaginées et mises en scène par nos 5 animateurs, qui rythment les journées d'accueil des enfants en Centre de Loisirs.

### L'Agenda du Club

- **Bourse Puériculture** : le dimanche 28 Mars de 8H30 à 13H30, salle municipale. Début mars, réservez votre stand équipé d'une table + chaise au prix de 10€ auprès de l'équipe d'animation par téléphone au 02 40 31 43 82
- **Assemblée Générale** : le vendredi 2 Avril à 20H, salle municipale.
- **Inscriptions Mini-Camps Été** : le vendredi 30 Avril, au Club rue de la Noué Mulette, à partir de 19H30.

Les enfants lors de l'animation châteaux forts



## ARPE : du changement à l'Ecuray

Le succès du vide greniers du 4 octobre avec ses 165 exposants et une foule incessante de visiteurs a permis une nouvelle fois de faire renaître le site de l'Ecuray. Ce dimanche ajoutera une page à son histoire comme chaque action menée dans le but de sa rénovation. Merci à tous ceux qui ont participé à cette réussite.

**« Plus question de rester sur de l'histoire ancienne, passons à l'histoire contemporaine. »**

Deux actions ont été menées dans le cadre de l'opération « Moi aussi



j'agis » : embellissement de la mare et valorisation des végétaux en créant une aire de compostage.

**D'autres réalisations vont voir le jour sans oublier nos principaux objectifs qui sont :**

- la création d'une salle de loisirs dans le bâtiment annexe dit le bûcher
- la construction d'une extension (sanitaires et vestiaire)
- la restauration des ouvertures du château.

**Les prochains rendez-vous :** 21 mars une randonnée pédestre, un concert au printemps, le 19 septembre les journées du patrimoine et le 26 septembre le 2ème vide-greniers.

Pour contacter l'association : Jean-Yves Criaud au 02 40 56 61 02.

La mare ou « canardier » a été vidée, nettoyée et restaurée.

## En bref...

### Travaux de renouvellement de voies ferrées.

Un important chantier de renouvellement des voies ferrées, entre Savenay et Montoir-de-Bretagne d'une part et entre Savenay et Redon d'autre part, est programmé, en février 2010, par RFF (Réseau Ferré de France), pour une durée de cinq mois. La maîtrise d'œuvre est confiée à la SNCF et la réalisation des travaux à l'entreprise Colas Rail-TSO.

Les travaux sur ces deux axes seront réalisés entre février et mai 2010.

Les travaux sur la partie Savenay Redon, seront réalisés de jour avec fermeture de la ligne (avec un service de transport en autocars pour les voyageurs), et de nuit sur la ligne Savenay Le Croisic.

Du 22 février au 9 avril, les travaux de préparation du chantier seront réalisés entre 10h et 16h ; la fermeture des lignes débutera le 12 avril, durant douze semaines, du lundi au vendredi, et les travaux de finition seront réalisés du 6 au 24 juillet, uniquement de nuit.

Un certain nombre de passages à niveau seront fermés, durant cette période. Des déviations routières seront établies par les gestionnaires de voiries et une signalisation adéquate sera faite sur le terrain.

Nous vous communiquerons par presse et affichage et dès que possible la liste de ces passages à niveau ainsi que le calendrier prévisionnel de fermeture.

## Les arlequins : 6 représentations en préparation

Sous la mise en scène d'Anne LASNE, la troupe du théâtre des Arlequins jouera « Pères et manques », une comédie en 3 actes de Christian LEVEQUE.

Cette histoire contemporaine fera monter sur les planches une bonne quinzaine d'acteurs.

**Les représentations auront lieu**

- les vendredis 5 et 12 mars;
- les samedis 27 février, 6 et 13 mars;
- et le dimanche 28 février 2010.

(voir l'agenda en dernière page)



## Bienvenue à 2 nouvelles professionnelles

### L'ECHAPPÉE BELLE

Institut de beauté - Fanny Lepercq  
10 place de l'Eglise - 1er étage  
44260 Prinquiau  
Tél. : 02 40 33 60 42



### FÉE DES ONGLES

Beauté des ongles à domicile  
Emilie Barron  
Tél. : 06 61 94 79 36



# Agenda

## JANVIER

**Vendredi 29** **Merci Téléthon** organisé par EVP à 18 h 30 à la salle municipale.

**Dimanche 31** **Spectacle du grand comique vendéen «CHAPUZE»**, organisé par Festiv'Prinquiau. à 14 h 30 à la salle municipale. Réservation au bar des Sports. Entrée 8 €.

## FEVRIER

**du 1 au 6** **Exposition** de peinture avec Chantal Baron de Malville et de sculpture avec Denise Fouque de Saint-Herblain. Salle du Conseil à la Mairie.

**2 février** **Soirée débat sur la petite enfance** organisée par le Relais d'Assistantes Maternelles avec le Docteur Sablé à 20 h 30 à la salle des Aînés.

**Samedi 6** **Pose de nichoirs** organisée par «Terre d'Avenir» (protection de l'environnement) à l'Escuray

**Dimanche 7** **Loto** organisé par l'association Abigaël de 14 h à 18 h 30 à la salle municipale.

**Samedi 27** **Représentation théâtrale** avec Les Arlequins à 20 h 30.

**Dimanche 28** **Représentation théâtrale** avec Les Arlequins à 14 h 30.

## MARS

**Vendredi 5** **Représentation théâtrale** avec Les Arlequins à 20 h 30.

**Samedi 6** **Représentation théâtrale** avec Les Arlequins à 20 h 30.

**Vendredi 12** **Représentation théâtrale** avec Les Arlequins à 20 h 30.

**Samedi 13** **Représentation théâtrale** avec Les Arlequins à 20 h 30.

**Dimanche 14** **Elections régionales** à la salle municipale

**Samedi 20** **Soirée astronomie** organisée par la commission culture. Rendez-vous à 20 h à l'Escuray.

**Dimanche 21** **Elections régionales** à la salle municipale

**Dimanche 21** **Randonnée pédestre** de 7 h à 13 h organisée par l'ARPE. Rendez-vous à l'Escuray

**Samedi 27** **Nuit de la chouette** avec le Parc de Brière (sous réserve)

**Dimanche 28** **Bourse à la puériculture**, à la salle municipale de 8 h 30 à 13 h 30 organisée par le Club des Marsupilamis. Réservation au 02 40 31 43 82 (stand composé d'une table et une chaise pour 10 €)

**Salle Municipale**  
Entrée 5 €  
2,50 € – 12 ans  
Réservation  
au 02 40 56 66 49

## AVRIL

**Vendredi 2** **Assemblée générale** du Club des Marsupilamis à la salle municipale à 20 h.

**Samedi 10** **Repas** organisé par l'Ecole Notre Dame. Renseignement à l'école.

**Samedi 17** **Repas** organisé par l'ASP section Basket.

**Samedi 24** **Dîner du Nouvel An Népalais** (repas et danses traditionnelles) organisé par Namaste. Réservation au 06 20 64 86 57

**Dimanche 25** **Thé dansant** organisé par Festiv-Prinquiau avec l'orchestre «Claudy Parket» à la salle municipale. Entrée 6 €, boisson comprise.

**Vendredi 30** **Inscriptions aux animations d'été** au Club des Marsupilamis à partir de 19h30.

## PRINQUIAU

### Exposition de peinture et de sculpture

DU 1 AU 6 FEVRIER 2010  
A LA MAIRIE

TOUS LES JOURS  
DE 14 H à 18 H

SAMEDI 6 FEVRIER  
DE 10 H à 12 H ET  
DE 14 H à 18 H

Chantal Baron présentera sa  
technique de peinture :  
l'AEROGRAPHIE  
le mardi de 14 h à 18 h.  
Denise Fouque présentera ses  
acryliques et ses sculptures

ORGANISATION :  
COMMISSION CULTURE  
DE LA VILLE

